



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quatre-vingt-huitième session**

**8-12 novembre 2021**

**Virements entre programmes et chapitres budgétaires  
pendant l'exercice biennal 2020-2021**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M<sup>me</sup> Beth Crawford**  
**Directrice, Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP)**  
**Tél.: +3906 5705 52298 – Courriel: [OSP-Director@fao.org](mailto:OSP-Director@fao.org)**

## RÉSUMÉ

- La Conférence, par sa [résolution CR 13/2019](#), a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2020-2021, ainsi que le Programme de travail correspondant, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Conseil, en juin 2020, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget (PTB) 2020-2021<sup>1</sup>.
- Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette. Il rappelle les virements précédemment approuvés par le Comité financier<sup>2</sup>, conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, depuis les chapitres 6, 9 et 11 vers les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2020-2021, et précise que ces virements sont nécessaires. Le présent rapport donne des informations actualisées sur les dépenses effectives par chapitre budgétaire à la fin du mois d'août 2021 et sur l'utilisation du solde non dépensé constaté à l'issue de l'exercice 2018-2019. Les crédits ouverts pour l'exercice 2020-2021 devraient être intégralement dépensés.
- Les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seront reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- L'exécution finale du budget 2020-2021, y compris les virements prévus entre chapitres budgétaires et le solde non dépensé, sera communiquée au Comité à sa session de mai 2022.

## SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note des virements prévus entre chapitres budgétaires qui découlent de l'exécution du Programme de travail. Ces prévisions sont présentées dans le *tableau 1* et vont dans le sens des virements précédemment approuvés.

### Projet d'avis

#### **Le Comité:**

- **a pris note des prévisions d'exécution du budget en regard de l'ouverture de crédits pour 2020-2021 et du fait que le montant définitif serait connu après la clôture des comptes de l'exercice biennal 2020-2021 et communiqué en mai 2022;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation;**
- **a pris note des virements précédemment approuvés aux chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10 découlant de l'exécution du Programme de travail et du fait que ces virements demeurent nécessaires;**

<sup>1</sup> [CL 164/36](#), tableau 3; [CL 164/REP](#), paragraphe 14, alinéa b).

<sup>2</sup> [CL 166/10](#), paragraphe 24, alinéa c).

- **a indiqué qu'il attendait avec intérêt de recevoir le rapport final sur l'exécution du budget 2020-2021 à sa session de mai 2022.**

## Introduction

1. En 2019, la Conférence a approuvé l'ouverture de crédits nette de 1 005,6 millions d'USD pour 2020-2021 et a autorisé le Directeur général, nonobstant les dispositions de l'article 4.2 du Règlement financier, à affecter le solde non employé des crédits ouverts pour l'exercice 2020-2021 à des usages ponctuels en 2020-2021, sur la base de la proposition qui devait être présentée et approuvée lors de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et à la session du Conseil, à leurs sessions d'avril et mai 2020<sup>3</sup>.
2. Le Conseil, en juillet 2020, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires dans les Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021 et a noté que les autres virements entre chapitres du budget qui pourraient être nécessaires au cours de l'exercice biennal par suite de la pandémie de covid-19, des orientations formulées par les conférences régionales, de la poursuite du processus de planification des activités et de la mise en œuvre des modalités d'exécution les plus efficaces et les plus efficaces, seront effectués conformément aux dispositions de l'article 4.5 du Règlement financier<sup>4</sup>.
3. Le Conseil, en juillet 2020, a en outre approuvé les modalités recommandées à la Réunion conjointe s'agissant de l'utilisation du solde non dépensé des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019, et a dit attendre avec intérêt de recevoir les informations détaillées sur la réorientation du solde non utilisé de 2018-2019, d'un montant de 2 millions d'USD, au service de l'action menée par la FAO pour faire face aux répercussions de la pandémie de covid-19<sup>5</sup>.
4. Le Comité financier, en mars 2021, a autorisé les virements prévus des chapitres 6, 9 et 11 vers les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 10 du budget, et a noté que les virements prévus entre les chapitres budgétaires s'expliquent par les facteurs suivants: appui aux nouveaux domaines transversaux qui constituent une priorité des programmes dans le cadre du Fonds multidisciplinaire, dépenses supplémentaires occasionnées par le développement du multilinguisme, application progressive du nouveau modèle de recouvrement des coûts, dépenses relatives à la covid-19, et différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses de personnel effectives au cours de l'exercice<sup>6</sup>.
5. Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021 et sur les prévisions de virements entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2020-2021.

### Prévisions concernant l'exécution du budget 2020-2021

6. La colonne c du *tableau 1* montre la répartition entre chapitres des ouvertures de crédits nettes pour 2020-2021, approuvée par le Conseil en juillet 2020 et telle que présentée dans les Nouveaux ajustements à apporter au PTB 2020-2021. Les colonnes d et e indiquent les prévisions de dépenses et de solde de clôture examinées par le Comité financier en mars 2021. Les colonnes f et g présentent l'actualisation de l'exécution prévue du budget.

<sup>3</sup> [C 2019/REP](#), paragraphe 73, alinéa b) et [résolution 13/2019 de la Conférence](#).

<sup>4</sup> [CL 164/3](#), tableau 3; [CL 164/REP](#), paragraphe 14, alinéas b) et c).

<sup>5</sup> [CL 164/REP](#), paragraphe 17, alinéas a) et b).

<sup>6</sup> [CL 166/10](#), paragraphe 24.

**Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2020-2021, par chapitre (en milliers d'USD)**

Chapitre (a)	Objectif stratégique/fonctionnel (b)	PTB 2020- 2021 (nouveaux ajustements) CL 164/3 (c)	Mars 2021 FC 185/9		Novembre 2021 FC 188/5	
			Dépenses nettes prévues (d)	Excédent/Déficit prévu par rapport aux crédits ouverts (e = c - d)	Dépenses nettes prévues (f)	Excédent/Déficit prévu par rapport aux crédits ouverts (g = c - f)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	85 795	89 597	(3 802)	90 360	(4 565)
2	Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables	202 407	205 419	(3 012)	204 855	(2 448)
3	Réduire la pauvreté rurale	66 929	70 122	(3 193)	70 442	(3 513)
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	113 766	115 924	(2 158)	113 902	(136)
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	55 823	55 963	(140)	56 013	(190)
6	Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, égalité femmes-hommes, gouvernance et nutrition)	67 225	58 385	8 840	57 382	9 843
7	Programme de coopération technique	140 788	140 788	0	140 788	0
8	Activités de diffusion	72 877	73 818	(941)	75 841	(2 964)
9	Technologies de l'information	36 378	33 798	2 580	34 747	1 631
10	Gouvernance, contrôle et direction de la FAO	58 836	61 492	(2 656)	61 400	(2 564)
11	Administration efficiente et efficace	64 898	60 416	4 482	60 592	4 306
12	Imprévus	600	600	0	0	600
13	Dépenses d'équipement	16 892	16 892	0	16 892	0
14	Dépenses de sécurité	22 421	22 421	0	22 421	0
<b>Total</b>		<b>1 005 635</b>	<b>1 005 635</b>	<b>0</b>	<b>1 005 635</b>	<b>0</b>

7. Les virements budgétaires prévus au titre des objectifs stratégiques (chapitres 1 à 5) inscrits au chapitre 6 (soit 8,5 millions d'USD), résultent principalement de l'appui apporté aux nouveaux domaines transversaux qui constituent une priorité des programmes dans le cadre du Fonds multidisciplinaire, et seront donc affectés au financement des objectifs stratégiques. Le Fonds multidisciplinaire renforce la collaboration interdisciplinaire en finançant certaines propositions dans les domaines transversaux que sont l'innovation, l'appui catalytique à l'investissement et l'aide aux pays en fonction de leurs besoins, conformément aux objectifs de développement durable (ODD), en particulier pour les imprévus qui découlent de la pandémie de covid-19<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> [CL 164/3](#), paragraphe 62.

8. Les prévisions relatives à l'exécution budgétaire correspondant aux chapitres 1 à 5 tiennent également compte de la planification détaillée des activités, qui a donné lieu au repositionnement de certains coûts – qui ont été attribués aux objectifs stratégiques les plus adaptés.
9. Le virement prévu vers le chapitre 8 (Activités de diffusion) découle des dépenses supplémentaires occasionnées par les efforts de développement du multilinguisme, y compris la traduction de pages web dans les langues de la FAO, ainsi que du renforcement de l'exposition médiatique et de l'appui à la mobilisation de ressources.
10. Comme indiqué précédemment, le virement prévu de 2,6 millions d'USD vers le chapitre 10 est nécessaire pour renforcer des domaines hautement prioritaires, notamment l'amélioration du multilinguisme et la production de documents, et pour répondre à l'augmentation massive de la demande de réunions en ligne et de services de secrétariat de la part des organes directeurs.
11. Il est rappelé que les virements prévus de 1,6 million d'USD depuis le chapitre 9 (Technologies de l'information) et de 4,4 millions d'USD depuis le chapitre 11 (Administration) résultent principalement du changement de répartition des sommes recouvrées provenant des projets, compte tenu de l'application progressive du nouveau modèle de recouvrement des coûts. Les ressources provenant du chapitre 11 ont également permis de financer en partie l'amélioration des installations de restauration et des cuisines au Siège, afin d'augmenter leur capacité et de les mettre aux normes les plus récentes en matière d'alimentation et d'hygiène, à la suite de la pandémie de covid-19<sup>8</sup>.
12. Tous les soldes non utilisés du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) sont reportés sur l'exercice suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés dans le *tableau 1* comme ayant été totalement dépensés. Il sera fait rapport de l'exécution finale de ces chapitres au Comité financier en mai 2022, dans le cadre des rapports réguliers sur l'exécution du budget, et aux organes directeurs, dans le cadre du Rapport sur l'exécution du Programme 2020-2021.
13. Le recouvrement des dépenses selon le nouveau modèle de la FAO continue de faire l'objet d'un suivi étroit. Il est rappelé que cette politique révisée vise à garantir que les dépenses de la FAO sont correctement estimées et réparties entre toutes les sources de financement, conformément à la politique en vigueur au sein du système des Nations Unies et aux pratiques encouragées par l'Assemblée générale des Nations Unies<sup>9</sup>. La méthode révisée relative au classement et à l'estimation des dépenses garantit que les montants imputés reflètent étroitement les dépenses réelles effectuées et permet d'améliorer la transparence, l'équité et la responsabilité vis-à-vis des Membres et des partenaires fournisseurs de ressources.
14. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives de l'exercice biennal. Pour l'exercice 2020-2021, on prévoit une variation des dépenses de personnel favorable de 12,0 millions d'USD, déduction faite des variations de change. Les principaux facteurs qui contribuent à cette variation favorable sont une hausse de la rémunération nette du personnel du cadre organique inférieure au montant inscrit au budget dans certains bureaux décentralisés, le gel du barème des traitements du personnel des services généraux à Rome et dans plusieurs autres lieux d'affectation, l'appréciation du dollar des États-Unis et la pandémie de covid-19, qui a entraîné le report des enquêtes interviles sur le coût de la vie et de certains déplacements. Des économies ont également été réalisées dans le domaine des droits et des prestations: primes de recrutement et de mutation, indemnités pour charges de famille, allocations-logement, indemnités pour frais d'études et pensions de retraite.

---

<sup>8</sup> [CL 164/5](#), paragraphe 12, alinéa e).

<sup>9</sup> [Résolution 71/243 de l'Assemblée générale des Nations Unies](#), paragraphe 35.

15. Le crédit budgétaire devrait être intégralement dépensé, mais l'exécution globale du budget et l'exécution par chapitre peut encore varier sur certains points, notamment si le pourcentage moyen final des dépenses en euros diffère des hypothèses retenues dans les prévisions.

### Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2018-2019

16. Le solde inutilisé des crédits ouverts (montant net) pour l'exercice 2018-2019, soit 3,6 millions d'USD, sera employé à des usages ponctuels pendant l'exercice 2020-2021, comme la Conférence l'a autorisé en juillet 2019, sur la base de la proposition qui a été présentée et approuvée à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, et comme le Conseil l'a confirmé en juillet 2020<sup>10</sup>. Comme signalé au Comité financier en mars 2021<sup>11</sup>, l'intégralité du montant de 3,6 millions d'USD sera utilisé en 2020-2021 tel qu'indiqué dans le *tableau 2* et le bilan final de l'exécution du budget 2020-2021 sera communiqué en mai 2022.

**Tableau 2: Utilisation du solde non dépensé à l'issue de l'exercice 2018-2019 (en milliers d'USD)**

Poste	En milliers d'USD
<b>1. Systèmes alimentaires mondiaux et sécurité alimentaire mondiale – Action globale de la FAO face à la covid-19</b>	<b>2 000</b>
Inclusion économique et protection sociale pour réduire la pauvreté: aider les gouvernements à lutter contre le travail des enfants pour une transformation durable de l'agriculture dans le cadre du redressement économique post-covid-19	500
Données pour éclairer la prise de décisions: harmonisation des statistiques sur les habitudes alimentaires au sein de la FAO et création d'un module «Alimentation et habitudes alimentaires» dans FAOSTAT	500
Normes en matière de commerce électronique et de sécurité sanitaire des aliments. Suivi et analyse des prix alimentaires (FPMA) et Système mondial d'indice de stress agricole (ASIS)	500
Renforcement de la résilience des petits exploitants, en vue de leur redressement: renforcement des capacités des gouvernements afin de favoriser un redressement économique et social post-covid-19 grâce à des investissements dans les secteurs de l'agroalimentaire	500
<b>2. Améliorations en matière de transformation numérique</b>	<b>580</b>
<b>3. Sécurité informatique et données géospatiales</b>	<b>350</b>
<b>4. Centre d'intervention d'urgence</b>	<b>150</b>
<b>5. Installations de contrôle de la sécurité et de la gestion des crises</b>	<b>500</b>
<b>Total général</b>	<b>3 580</b>

<sup>10</sup> [CL 164/REP](#), paragraphe 17, alinéas a) et b).

<sup>11</sup> [FC 185/9](#).